

# Mesure de l'expérience de la violence sexuelle subie par les femmes utilisant les services en maison d'hébergement



**CAPSULE DE RECHERCHE no. 16 - Avril 2016**

## ÉVISSA

La capsule de recherche vise d'abord à documenter la cooccurrence des formes de violence subies par les femmes utilisant les services en maison d'hébergement et à comparer deux instruments de mesure portant sur la violence sexuelle quant à leur capacité à identifier les femmes ayant subi ces expériences de victimisation.

La mesure de la violence sexuelle est relativement récente dans les recherches sur la violence entre partenaires intimes. De nombreuses études ont abordé la violence physique et psychologique chez les femmes victimes de violence en contexte intime et qui utilisent les services des maisons d'hébergement, mais peu d'entre elles ont documenté la violence sexuelle. Pourtant, la présence de violence sexuelle entre partenaires intimes est un facteur de risque à la victimisation physique et psychologique plus sévère. Documenter les différentes formes de violence subies par les femmes permet de dresser un portrait plus complet de la sévérité des traumatismes subies dans la relation intime. Or, certaines difficultés au niveau de la conceptualisation et de l'opérationnalisation de la violence sexuelle entre partenaires intimes font en sorte que cette forme de victimisation demeure difficile à circonscrire et à évaluer. Il en résulte des lacunes au niveau des interventions des professionnelles œuvrant auprès des femmes violentées et à l'utilisation d'instruments de mesure de violence sexuelle qui sont parfois peu adaptés à leurs expériences de victimisation. Ainsi, il s'avère important qu'une attention particulière soit apportée aux mesures de violence existantes pour évaluer leurs capacités respectives à identifier les situations de violence sexuelle pouvant être vécues par les femmes en contexte intime.

Plusieurs instruments de mesure existent pour mesurer la violence dans les relations intimes. Qu'il s'agisse d'une évaluation clinique ou de répondre à des questions de recherche, la mesure privilégiée doit pouvoir détecter adéquatement les personnes qui vivent de la violence tout en documentant l'ampleur des expériences de victimisation. Au cours des dernières années, des mesures auto-rapportées évaluant la victimisation sexuelle ont été développées et d'autres ont été mises à jour pour mieux définir le caractère complexe et diversifié de cette forme de violence. Le Conflict Tactics Scales (CTS-II) et le Sexual Experiences Survey (SES) sont parmi les mesures les plus utilisés.

L'Équipe Violence Sexuelle et Santé (ÉVISSA), dirigée par Martine Hébert, Ph.D. (UQAM), est un regroupement interdisciplinaire de 11 chercheurs.es provenant de diverses universités québécoises. En plus des chercheurs.es réguliers.ères, l'équipe entretient des collaborations étroites avec des chercheurs.es nationaux et internationaux, et encadre les travaux de plus d'une quarantaine d'étudiants.es universitaires de tous les cycles. La programmation de l'équipe a pour objectif de mieux comprendre les conséquences de la violence sexuelle sur le plan de la santé mentale, physique et sexuelle, et ce dans différents contextes de vie (famille, enfance, premières relations amoureuses et couple adulte).

Cette équipe est financée par le Fonds de recherche du Québec – Société et Culture (FRQ-SC).

Pour télécharger les capsules de recherche disponibles, consulter ce lien : <https://martinehebert.uqam.ca>

**ÉVISSA**  
Équipe Violence Sexuelle et Santé

## Participant<sup>es</sup>

Cent trente-huit (138) femmes hétérosexuelles ayant fait appel aux services en maison d'hébergement ont été recrutées dans trente maisons d'hébergement au Québec. L'âge moyen des participant<sup>es</sup> est de 40 ans, variant entre 20 et 76 ans. La majorité d'entre elles (92 %) possèdent au moins un diplôme d'études secondaires. La relation intime abusive est d'une durée moyenne de 10 ans. Les femmes ont rempli une série d'instruments de mesure, incluant ceux portant sur la violence subie dans la dernière relation intime, soit la relation ayant mené à une demande d'aide auprès des services d'une maison d'hébergement.

## Outils d'évaluation

Les participant<sup>es</sup> ont rempli la version traduite du Revised Sexual Experiences Survey (R-SES; Koss, Abbey, Campbell, Cook & Norris, 2007). Le R-SES est une mesure visant à documenter sept (7) types d'activités sexuelles non désirées (p. ex., caresser, embrasser ou toucher, sexe oral, tentative ou viol avec pénétration) et cinq (5) stratégies employées par le partenaire agresseur pour obtenir ces activités (p. ex., en faisant des fausses promesses ou des critiques, utilisation de drogues ou d'alcool, en utilisant la force) (tableau 1). Au total, la participant<sup>e</sup> répond à 35 items pour lesquels elle indique combien de fois chaque geste s'est produit, en spécifiant la stratégie utilisée, au cours et avant les 12 derniers mois de la relation par le biais d'une échelle ordinale (0, 1, 2, 3 fois ou plus). Le R-SES permet d'établir un portrait de la sévérité de la violence sexuelle en six catégories: 1) absence de violence; 2) contacts sexuels; 3) tentative de coercition; 4) coercition; 5) tentative de viol; et 6) viol (selon la définition légale). Dans l'étude actuelle, aux fins de comparaison avec le CTS-II, les six (6) catégories de sévérité de victimisation sexuelle ont été rapportées en trois (3) catégories, soit absence, modérée, sévère. Ces catégories sont établies non pas en fonction du nombre d'épisodes, mais par rapport à l'incident le plus sévère de violence sexuelle rapporté.

Afin de mesurer la violence entre partenaires intimes, les participant<sup>es</sup> ont rempli le Conflict Tactics Scales II (CTS-II; Straus, Hamby, Boney-McCoy & Sugarman, 1996) qui permet d'évaluer la présence, la fréquence et la sévérité de violences psychologique, physique et sexuelle au cours des douze derniers mois de la relation intime. Le CTS-II est l'une des mesures les plus utilisées pour documenter la violence entre partenaires et permet de quantifier les violences subies et perpétrées sur des échelles de violence mineure (p. ex., « a insisté pour avoir des relations sexuelles alors que je n'en voulais pas ») et sévère (p. ex., « a utilisé la force pour m'obliger à avoir des relations sexuelles »). Le CTS-II comprend 78 items, dont 6 items pour mesurer la violence sexuelle subie.

**Tableau 1**  
**Adaptation française du Revised Sexual Experiences Survey (R-SES)**

Types d'activités sexuelles non désirées
1. Mon partenaire (ou ancien partenaire) a caressé, embrassé, ou s'est frotté contre mes parties intimes (lèvres, seins/poitrine, entre-jambes ou fesses) ou a enlevé certains de mes vêtements sans mon consentement (mais n'a pas essayé d'obtenir une pénétration sexuelle) en ...
2. Mon partenaire (ou ancien partenaire) a eu des relations sexuelles orales avec moi ou m'a fait avoir des relations sexuelles orales avec lui sans mon consentement en ...
3. Mon partenaire (ou ancien partenaire) a mis son pénis dans mon vagin, ou y a inséré ses doigts ou des objets sans mon consentement en ...
4. Mon partenaire (ou ancien partenaire) a mis son pénis dans mon derrière, ou y a inséré ses doigts ou des objets sans mon consentement en ...
5. Même si cela ne s'est pas produit, mon partenaire (ou ancien partenaire) a essayé d'avoir des relations sexuelles orales avec moi, ou de me faire avoir des relations sexuelles orales avec lui sans mon consentement en ...
6. Même si cela ne s'est pas produit, mon partenaire (ou ancien partenaire) a essayé de mettre son pénis dans mon vagin, ou a essayé d'y insérer ses doigts ou des objets sans mon consentement en ...
7. Même si cela ne s'est pas produit, mon partenaire (ou ancien partenaire) a essayé de mettre son pénis dans mon derrière, ou a essayé d'y insérer des objets ou ses doigts sans mon consentement en ...
Stratégies utilisées par l'agresseur
a. Disant des mensonges, menaçant de mettre fin à la relation, menaçant de répandre des rumeurs à mon sujet, faisant des promesses que je savais fausses, ou exerçant continuellement des pressions verbales sur moi après que j'aie dit que je ne voulais pas.
b. Montrant du mécontentement, critiquant ma sexualité ou ma capacité de plaire, se mettant en colère mais sans utiliser de force physique, après que j'aie dit que je ne voulais pas.
c. Profitant de moi lorsque j'étais trop ivre ou pas en mesure d'arrêter ce qui se passait.
d. Menaçant de me blesser physiquement ou un de mes proches.
e. Utilisant la force, par exemple en me maintenant au sol avec son poids, en immobilisant mes bras, ou en ayant une arme.
f. Aucune des situations décrites ci-haut n'est arrivée mais j'ai senti de la pression pour y céder.

Note : Pour chaque type d'activité sexuelle non désirée, la ou les stratégies utilisées par l'agresseur sont demandées.

# Faits saillants

## Prévalence de la violence sexuelle

Selon le R-SES, 63 % des femmes (n = 87) rapportent avoir subi au moins un incident de violence sexuelle au cours des douze derniers mois au sein de leur relation intime, alors que ce taux est de 73 % (n = 101) en utilisant le CTS-II. Au total, 80 % des femmes (n = 110) ont rapporté avoir vécu de la violence sexuelle sur l'une ou l'autre des mesures utilisées. Au CTS-II, un total de 65 % (n = 90) des participantes ont rapportées au moins un geste de violence sexuelle mineure tandis que 50 % des femmes (n = 69) ont divulgué des expériences de violence sexuelle sévère. Quant au R-SES, 37 % (n = 51) des femmes ont indiqué avoir subi aucun incident de victimisation sexuelle, 5 % (n = 7) rapportent des expériences de contacts sexuels forcés, 4 % (n = 6) des tentatives de coercition sexuelle, 15 % (n = 21) de la coercition sexuelle, 4 % (n = 5) des tentatives de viol, et 35 % (n = 48) ont été violées.

## Concordance de la violence sexuelle

Le taux de concordance entre le CTS-II et le R-SES indique que les deux instruments mesurent le même concept (tableau 2). Les deux mesures sont concordantes pour 77 % (n = 106) de l'échantillon, avec un haut niveau de concordance pour le groupe de violence sexuelle sévère (76 %; n = 40/53). Toutefois, 7 % (n = 9) de l'échantillon rapportent de la violence sexuelle uniquement au R-SES, alors que 17 % (n = 23) en rapportent au CTS-II seulement. Il est possible de conclure que le CTS-II permet d'identifier un plus grand nombre de femmes ayant subi la violence sexuelle de la part de leur conjoint que le R-SES. Dans la présente étude, la brièveté du CTS-II ne semble pas avoir compromis sa fidélité, puisque le coefficient de consistance interne est très satisfaisant ( $\alpha = ,84$ ). Étant donné que le R-SES utilise un score catégoriel basé sur la sévérité des gestes perpétrés et non un score continu, il est impossible d'évaluer sa fidélité interne.

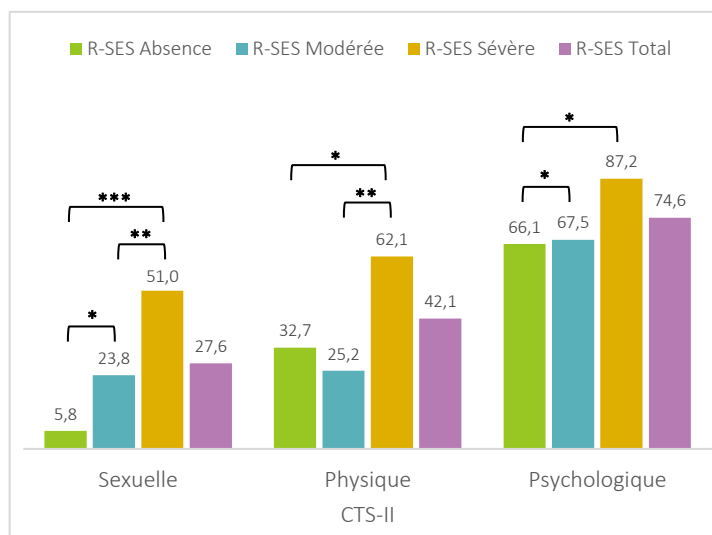
**Tableau 2**  
Taux de concordance entre le Revised Conflict Tactics Scale et le Revised Sexual Experiences Survey par catégories de sévérité de violence sexuelle

		CTS-II					
		Absence		Mineure		Sévère	
		n	%	n	%	n	%
R-SES	Absence	28	20,3	12	8,7	11	8,0
	Modérée	6	4,3	10	7,2	18	13,0
	Sévère	3	2,2	10	7,2	40	29,1
Total CTS-II		37	26,8	32	23,2	69	50,0
Total R-SES		51	37,0	34	24,6	53	38,4

## Cooccurrence et sévérité des violences subies en présence de violence sexuelle

La figure 1 présente le nombre moyen (nombre de fois) des violences rapportées au CTS-II en fonction de la sévérité de la violence sexuelle rapportée au R-SES pour les douze derniers mois. On note que plus le niveau de sévérité de la violence sexuelle est élevé, plus les autres formes de violence tendent à augmenter. Notamment, la violence sexuelle sévère au R-SES est associée à un nombre plus élevé de comportements de violence sexuelle, physique et psychologique au CTS-II.

Pour la violence sexuelle du CTS-II, tous les groupes du R-SES se distinguent de chaque autre groupe : le groupe « absence de violence sexuelle » est celui qui rapporte le moins de violence sexuelle et le groupe « violence sexuelle sévère » est celui qui en rapporte le plus. Pour l'échelle de violence physique du CTS-II, le groupe « violence sexuelle sévère » obtient la moyenne la plus élevée au R-SES comparativement aux deux autres groupes. Les femmes dans le groupe « violence sexuelle sévère » rapportent également plus d'expériences de violence psychologique que les deux autres groupes.



**Figure 1**  
Moyennes au Revised Conflict Tactics Scales (CTS-II) selon les catégories du Revised Sexual Experiences Survey (R-SES)

# Implications pratiques

Les résultats de cette étude ont des implications pour les interventions destinées aux femmes ayant recours à des services en maison d'hébergement. Les résultats révèlent que les deux mesures évaluées détiennent des forces différentes et servent à des fins dissemblables. Il semble que le CTS-II parvienne à identifier un plus grand nombre de femmes victimes de violence sexuelle que le R-SES. Pourtant, l'échelle de violence sexuelle du CTS-II comporte 6 items, alors que le R-SES demande une réponse à 35 items. Ce taux plus élevé d'identification de la violence sexuelle peut être dû à la simplicité du CTS-II en comparaison avec le R-SES. L'utilisation du CTS-II demande à la répondante d'indiquer sur une échelle de fréquence le nombre de comportements violents, alors que l'usage du R-SES exige d'abord une identification des activités sexuelles non désirées auxquelles la répondante doit associer la stratégie employée par l'agresseur pour parvenir à ses fins.

Le choix de l'instrument de mesure pour évaluer la violence sexuelle devrait s'effectuer en fonction du contexte et des objectifs visés par l'intervention. Les résultats de cette étude démontrent que le CTS-II peut s'avérer un outil économique et judicieux, puisqu'il permet à l'aide de seulement quelques items d'identifier les victimes de violence sexuelle et de mesurer la fréquence de cette violence. Son format bref fait en sorte qu'il est particulièrement bien adapté à des études populationnelles de grande envergure où les taux de réponse sont susceptibles d'être affectés par un instrument de mesure trop exhaustif et complexe. Par ailleurs, cet instrument est également très bien adapté à des populations cliniques, tel que démontré dans la présente étude. Au niveau terrain, les intervenantes ont souvent

des contraintes de temps lorsqu'elles doivent effectuer une évaluation des expériences de victimisation auprès de leur clientèle. Ainsi, l'utilisation d'une mesure brève pourrait être davantage convenable et mieux adaptée à la réalité de leur milieu. Inversement, si l'objectif est de catégoriser la violence sexuelle selon une échelle allant de l'absence de la violence au viol complet, le R-SES pourrait être plus approprié en raison d'un nombre plus élevé d'items permettant de documenter un éventail plus large de comportements sexuels non désirés et de stratégies utilisées par l'agresseur pour les obtenir. Ces résultats sont un apport intéressant pour les études qui souhaitent investiguer des formes plus spécifiques de victimisation sexuelle entre partenaires intimes.

Le CTS-II et le R-SES sont deux mesures reconnues pour la recherche, mais peu utilisées en intervention et en milieu clinique. Il importe que les professionnelles œuvrant auprès des femmes victimes connaissent des mesures disponibles afin de pouvoir effectuer un dépistage plus systématique de cette forme de violence. La connaissance des antécédents de violence sexuelle contribuerait à briser le silence qui entoure cette problématique et permettrait aux intervenantes de guider les victimes vers des ressources spécialisées en fonction de leurs réels besoins. Par ailleurs, les traumatismes sexuels qui découlent des agressions peuvent engendrer d'importantes répercussions sur la santé physique et psychologique des femmes qui en sont victimes. Le fait d'être informées des expériences de violence sexuelle permettrait également aux professionnelles d'intervenir directement sur la source des symptômes engendrés par les traumas.

## Remerciements

Les auteures tiennent à remercier chacune des femmes ayant participé à l'étude, les intervenantes ainsi que tout le personnel des vingt-neuf maisons d'hébergement ayant généreusement contribué au projet. La réalisation de ce projet a également été rendue possible grâce à l'implication du personnel de recherche et en particulier Hélène Carrier et Marika Laprise Mougeaot. Cette recherche a été financée par le Programme d'aide et de financement à la recherche et à la création de l'Université du Québec à Montréal.

### Pour plus d'informations:

Sophie Boucher, Ph.D., professeure  
Département de sexologie, Université de Québec à Montréal  
Courriel : boucher.sophie@uqam.ca



### Référence de l'article original:

Moreau, C., Boucher, S., Hébert, M., & Lemelin, J. (2015). Capturing sexual violence experiences among battered women using the Revised Sexual Experiences Survey and the Revised Conflict Tactics Scales. *Archives of Sexual Behavior*, 44(1), 223-231. doi:10.1007/s10508-014-0345-8

### Référence de la capsule:

Moreau, C., Boucher, S., Hébert, M., & Lemelin, J. (2016, avril). *Capsule de recherche #16: Mesure de l'expérience de la violence sexuelle subie par les femmes utilisant les services en maison d'hébergement*. Équipe de recherche FRQ-SC – Violence sexuelle et santé (ÉVISSA), UQAM, Montréal, QC.

Avec la collaboration de Mélanie St-Hilaire et Manon Robichaud, professionnelles de recherche.